

Santé/Social

Sécurité Sociale

L'affiliation à la Sécurité sociale ne relève plus des établissements d'enseignement supérieur depuis l'année universitaire 2018/2019.

Que vous soyez déjà étudiant-e, ou que vous le deveniez cette année, quel que soit votre lieu de résidence actuel, vous trouverez toutes les informations utiles sur le lien :

www.ameli.fr/assure/droits-demarches/etudes-emploi-retraite/etudes-stages/etudiant

Médecine préventive

Une équipe pluridisciplinaire vous accueille, vous écoute et vous informe dans le respect du secret professionnel. Des consultations gratuites vous sont proposées sur rendez-vous en :

- Médecine générale
- Sevrage tabagique
- Médecine du sport
- Aide à la contraception clinique
- ...

Renseignements : Médecine Préventive
Campus Universitaire de Nanterre
Bâtiment E - Porte 05
Rendez-vous : 01 40 97 75 33

[@medecine-preventive@liste.parisnanterre.fr](mailto:medecine-preventive@liste.parisnanterre.fr)

De manière générale, en cas de problème de santé pouvant nuire à votre cursus universitaire, vous devez :

- prévenir votre secrétariat pédagogique,
- vous faire connaître auprès du service médical de l'université.

Bourses de l'enseignement supérieur

Les renseignements concernant une demande de bourse sont à consulter à l'adresse suivante :

<https://www.messervices.etudiant.gouv.fr>

Rentrée 2020 : saisie de votre dossier social
du 15 janvier au 15 mai 2020



Assistante sociale

Les étudiants peuvent prendre rendez vous avec une assistante sociale en envoyant un mail à :

[@service-social.nanterre@crous-versailles.fr](mailto:service-social.nanterre@crous-versailles.fr)

en précisant qu'ils sont étudiants sur le site de Ville d'Avray ou de Saint Cloud.

Les rendez-vous fixés se tiennent à l'Université Paris Nanterre, BÂTIMENT E.


Situation de handicap

L'Université Paris Nanterre a mis en place une cellule pour faciliter le droit à compensation et l'accès au savoir des personnes en situation de handicap.

Si vous êtes en situation de handicap, vous pouvez demander un aménagement d'études auprès de l'équipe plurielle locale de l'IUT. Selon votre département, [téléchargez la procédure d'accueil](#).

Contact université: Cellule Handicap

Bât.DD, bur.R 05

 servicehandicap@liste.parisnanterre.fr

 01 40 97 58 79



Mis à jour le 08 juillet 2020

<https://cva-geii.parisnanterre.fr/sante-social-599699.kjsp?RH=1495611110582>